

Rapport du Comité de sélection du concours de 2005 – Nouvelle initiative de Réseaux de centres d'excellence (NI-RCE)

Mars 2006

Table des matières

Observations du président
Contexte
Étapes du concours
Recommandations du Comité de sélection des RCE
Sommaires des réseaux pour lesquels un financement a été accordé

ANNEXE I	Critères de sélection et d'évaluation du programme
ANNEXE II	Mandat du Comité de sélection du concours de 2005 – Nouvelle initiative de Réseaux de centres d'excellence
ANNEXE III	Composition du Comité de sélection du concours de 2005 – Nouvelle initiative de Réseaux de centres d'excellence
ANNEXE IV	Note biographique du Président du Comité de sélection du concours de 2005 – Nouvelle initiative de Réseaux de centres d'excellence

Observations du président

Introduction

Le concours de 2005 – Nouvelle initiative de Réseaux de centres d'excellence, qui vient de se terminer, visait à évaluer 42 propositions de création de nouveaux réseaux. Le Comité de sélection des RCE comptait 22 membres du Canada et de l'étranger dont l'expertise collective correspondait à tous les domaines des réseaux concurrents. Pendant toutes les délibérations, chaque réseau a été évalué par rapport à de strictes exigences d'excellence définies par cinq critères établis pour le Programme des RCE : Résultats attendus – amélioration du bien être social, culturel et économique, et/ou de la santé, Excellence et contributions des chercheurs, Établissement de partenariats, Stratégie de transfert de connaissances et/ou de technologie vers les communautés réceptrices (Stratégie de TC et/ou de TT), et gestion du réseau. Les membres du Comité ont évalué individuellement chaque demande; ont ensuite suivi plusieurs rondes de discussions en groupe et la formulation des recommandations.

Recommandations du Comité de sélection

Le Comité de sélection a reconnu l'importance à l'échelle nationale des domaines de recherche auxquels correspondaient les quarante deux demandes. Il était clair que les réseaux étaient, en général, composés de nombreux chercheurs émérites qui ont élaboré des demandes novatrices. Dans l'ensemble, le Comité a été impressionné par le grand nombre de chercheurs et de partenaires de différents secteurs dans chaque réseau. Il a également été impressionné par la qualité des stratégies de transfert de connaissances ou de technologies vers les communautés réceptrices.

Conformément à une exigence du programme, chaque demande a été évaluée par rapport à chacun des cinq critères du programme. Nos recommandations représentent le jugement du

Comité quant à la valeur relative de chaque réseau par rapport aux critères établis et à la plus-value qui pourraient résulter d'investissements dans ces réseaux.

À la suite des examens des différents membres et de longues discussions de groupe, le Comité de sélection a recommandé que cinq réseaux soient financés au niveau demandé pour une période maximale de 4 ans. Il est entendu que les sommes recommandées pour les années 3 et 4 dépendent d'un examen concluant au cours de la deuxième année et qu'elles feront l'objet d'une autre demande.

Le Comité encourage toutefois tous les chercheurs et partenaires qui font partie des autres réseaux à poursuivre leurs efforts en vue de trouver des fonds en s'adressant aux organismes subventionnaires appropriés et à d'autres sources de financement.

Conclusion

Enfin, les recommandations du Comité de sélection montrent que tous les membres croient au principe de l'excellence, la marque de commerce du Programme des RCE. À titre de président, j'aimerais remercier tous les membres du Comité de sélection pour leur dévouement, leur engagement et leur considération à veiller à l'atteinte des buts du Programme des RCE grâce aux réseaux dont le financement est recommandé. Finalement, j'aimerais également remercier la Direction des RCE pour son appui tout au long du processus.

Camille Limoges, Consultant

Comité de sélection du concours de 2005 – Nouvelle initiative de Réseaux de centres d'excellence

Contexte

Le Programme des réseaux de centres d'excellence (RCE) est un programme fédéral administré conjointement par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), en collaboration avec Industrie Canada. Un Comité de direction composé des présidents des trois organismes subventionnaires et du sous-ministre d'Industrie Canada supervise la gestion du programme. L'administration courante est assurée par la Direction des RCE, formée de membres du personnel des trois organismes subventionnaires.

Le Programme des RCE vise à mobiliser les chercheurs canadiens des milieux universitaires et des secteurs privé et public en vue du développement de l'économie nationale et de l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Ce but est conforme aux trois piliers de la stratégie fédérale en sciences et technologie et les renforce en créant des emplois durables et en contribuant à la croissance économique, à l'amélioration de la qualité de vie et à l'avancement des connaissances.

Le Comité de direction des RCE a lancé la Nouvelle initiative de Réseaux de centres d'excellence (NI-RCE) comme programme pilote. Le Programme NI-RCE a été créé pour appuyer le travail en réseau entre chercheurs ou équipes de recherche bien établis de manière à les encourager à former de nouveaux partenariats avec les communautés réceptrices. Le financement n'est pas censé servir au financement de la recherche, car les équipes devraient déjà disposer de fonds de recherche. Les fonds des NI-RCE devraient plutôt servir à soutenir des activités de réseautage entre chercheurs dont les travaux ont pour but ultime l'amélioration du bien être des Canadiens dans le domaine social, économique ou de la santé.

Le Programme des NI-RCE a été conçu pour répondre à un besoin tant des chercheurs que des communautés réceptrices, un besoin d'interaction, de partenariat et de réseautage. Pour certains groupes, les éléments nécessaires au travail en réseau sont déjà présents, mais ils n'ont pas les

infrastructures et les ressources pour soutenir leurs activités de réseautage. Le but de cette nouvelle initiative est de faciliter la création de réseaux. Le Programme des NI-RCE diffère du Fonds de gestion de la recherche (FGR). Le programme ne s'adresse pas aux réseaux existants, ni aux réseaux en train de terminer avec succès un cycle de financement des RCE.

42 demandes ont été soumises le 12 septembre 2005 dans le cadre du concours de 2005 NI-RCE.

Au programme des RCE, on se sert d'un rigoureux processus d'examen par les pairs pour évaluer les propositions par rapport aux cinq critères utilisés :

- Résultats attendus – amélioration du bien être social, culturel et économique, et/ou de la santé
- Excellence et contributions des chercheurs
- Établissement de partenariats
- Stratégie de transfert de connaissances et/ou de technologie vers les communautés réceptrices (Stratégie de TC et/ou de TT)
- Gestion du réseau

Les critères du Programme des RCE sont détaillés à l'annexe I. Le mandat et la composition du Comité sont présentés dans d'autres annexes.

Un Comité de sélection, composé d'experts chargés d'évaluer en profondeur les points forts et les faiblesses du réseau, a examiné chaque proposition. Ce Comité de sélection a élaboré une recommandation finale au Comité directeur des RCE.

Étapes du concours

Dates	Étapes
Mai 2005	Annonce du concours
25 juillet 2005	Date limite pour les services de présélection par la Direction des RCE
12 septembre 2005	Date limite pour la réception des demandes
Septembre 2005	Examen par les pairs des demandes
Mars 2006	Annonce des demandes de NI-RCE financées

Recommandations du Comité de sélection des RCE au sujet du financement

Le Comité de sélection du concours de 2005 – Nouvelle initiative de Réseaux de centres d'excellence a constaté que cinq propositions dépassaient le seuil d'excellence du programme NI-RCE et recommande de l'aide pour les réseaux suivants : Le réseau canadien en obésité

(RCO) ; le réseau des économies mondiales dynamiques et émergentes (EDGE) ; la promotion des relations et de l'élimination de la violence (PREVNet) ; l'initiative nationale pour le soin des personnes âgées ; le réseau canadien de recherche en design.

Il est prioritaire pour le Canada de financer ces réseaux maintenant. Il est recommandé de les financer jusqu'à l'examen de mi parcours, la deuxième année (2007-2008). Les recommandations applicables aux sommes recommandées pour la période de la troisième et la quatrième années dépendront d'un examen concluant au cours de la deuxième année.

Le réseau canadien en obésité est dirigé par un directeur de réseau, Monsieur Arya Sharma ; son établissement hôte est l'Université McMaster.

Le réseau des économies mondiales dynamiques et émergentes est dirigé par une directrice de réseau, Madame Debra Steger ; son établissement hôte est l'Université d'Ottawa.

Le réseau de la promotion des relations et de l'élimination de la violence est dirigé par une directrice de réseau, Madame Wendy Craig ; son établissement hôte est l'Université Queen's.

L'initiative nationale pour le soin des personnes âgées est dirigée par une directrice de réseau, Madame Lynn McDonald ; son établissement hôte est l'Université de Toronto.

Le réseau canadien de recherche en design est dirigé par un directeur de réseau, Monsieur Rob Woodbury ; son établissement hôte est l'Université Simon Fraser.

Sommaire des réseaux pour lesquels un financement est recommandé

LE RÉSEAU CANADIEN EN OBÉSITÉ

L'obésité constitue une menace importante pour la santé et le bien être économique des Canadiens. On estime à environ 5,5 millions le nombre d'adultes canadiens et à un demi-million le nombre d'enfants canadiens qui seraient obèses. En 2001, les coûts liés à l'obésité ont représenté 4,3 milliards de dollars (ou 2,2 % du budget total du Canada pour la santé). Le manque à gagner pour l'économie canadienne en termes d'absentéisme ou d'invalidité de courte ou de longue durée est également considérable. Comme d'autres maladies chroniques de civilisation, l'obésité découle d'interactions complexes entre des facteurs environnementaux et biologiques. Les déterminants de cette épidémie sont des tendances sociales bien enracinées, notamment l'étalement urbain, le mode de vie sédentaire, la mauvaise alimentation, le stress et l'analphabétisme nutritionnel.

La vision du Réseau canadien en l'obésité (RCO) est de réduire les conséquences humaines et économiques de l'obésité pour les Canadiens par des collaborations qui contribueront à l'avancement des connaissances en matière de prévention et de traitement de l'obésité. Sa mission est de devenir le principal réseau canadien de professionnels de la santé, de chercheurs, de responsables de l'élaboration de politiques et d'autres intérêts commerciaux et non commerciaux désireux de prévenir et de réduire les conséquences mentales, physiques et socioéconomiques de l'excès de poids.

L'industrie canadienne a un rôle important à jouer en ce sens. De nouvelles formules nutritionnelles, des méthodes innovantes pour encourager l'exercice physique en milieu de travail ou ailleurs, ainsi que de nouvelles cibles pharmaceutiques et des techniques chirurgicales de pointe offrent des perspectives nouvelles aux industries canadiennes de l'agroalimentaire, des sciences de la vie et des matériels médicaux.

Le fait que le réseau soit largement soutenu par plus de 130 des meilleurs professionnels de la santé spécialisés dans l'obésité ainsi que par des chercheurs en sciences humaines, en sciences naturelles, en génie et en agriculture reflète la nature multidisciplinaire de l'obésité. Le réseau bénéficie également de l'appui de groupes de défense d'intérêts publics, d'associations professionnelles et d'autres organismes sans but lucratif et gouvernementaux. Le but est de mobiliser et d'amener à participer l'industrie canadienne en tant que partenaire responsable pour l'innovation en matière de santé et de bien être sur le marché, en milieu de travail et dans les collectivités.

LE RÉSEAU DES ÉCONOMIES MONDIALES DYNAMIQUES ET ÉMERGENTES

L'un des plus grands défis que doit relever le Canada au 21^e siècle est d'être productif et compétitif dans un environnement économique mondial en profonde mutation. Les grandes économies émergentes—la Chine, l'Inde et le Brésil—transforment rapidement le monde tel que nous le connaissons. L'essor de ces nouvelles puissances économiques présente à la fois un sérieux défi et des occasions intéressantes pour les entreprises et les gouvernements du Canada, des points de vue économique, social et juridique.

Le but du Réseau des économies mondiales dynamiques et émergentes (EDGE) est de s'assurer que l'économie canadienne demeure compétitive et productive, tout en préservant le tissu social de nos collectivités, en protégeant notre environnement, et en assurant la sécurité de l'approvisionnement énergétique et en ressources pour les générations futures.

Le mandat du réseau est de :

- faire des analyses multidisciplinaires et pertinentes menant à des projets de politiques publiques pratiques et efficaces;
- encourager la tenue d'un débat public vaste et éclairé;
- proposer des programmes de formation et d'échange ciblés.

Le réseau EDGE rassemble d'importants établissements de recherche canadiens et internationaux, notamment la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, la Fondation Asie Pacifique du Canada, le York Centre for International and Security Studies, la Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL), l'Institut indo canadien Shastri, le Institute for Asian Research à l'Université de la Colombie-Britannique, le China Institute à l'Université de l'Alberta, le Centre d'Études de l'Asie de l'Est à l'Université de Montréal ainsi que des ministères fédéraux et provinciaux tels que Commerce international Canada, Exportation et développement Canada et le Gouvernement de la Colombie-Britannique. Le réseau comprend également des associations de gens d'affaires, notamment l'Association canadienne des importateurs et exportateurs, la Chambre de commerce Canada Brésil, le Conseil d'entreprise Canada-Eurasie-Russie, ainsi que des sociétés canadiennes de premier plan.

LE RÉSEAU DE LA PROMOTION DES RELATIONS ET DE L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE

Les relations interpersonnelles saines sont à la base du développement harmonieux des enfants et des jeunes. L'intimidation est un problème au plan des relations interpersonnelles et une question critique pour le Canada. Au cours des dernières années, il y a eu de nombreux cas graves d'enfants canadiens qui sont décédés ou qui ont été gravement blessés par suite d'actes d'intimidation. Ces tragédies ont permis de mettre au jour le sérieux des problèmes d'intimidation tant pour les enfants qui intimident que pour ceux qui en sont victimes. Selon l'Enquête sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire réalisée récemment par l'Organisation mondiale de la santé, le Canada arrive au 26^e et au 27^e rang sur 35 pays en matière d'intimidation et de victimisation. Quels que soient l'âge et la catégorie considérés, le Canada figure

systématiquement en seconde partie de tableau. Ces données font ressortir l'urgent besoin pour le Canada de se doter d'une stratégie nationale sur l'intimidation.

PREVNet – La Promotion des Relations et l'Élimination de la Violence prépare le terrain à l'élaboration d'une telle stratégie nationale. PREVNet rassemble 23 chercheurs de 17 universités canadiennes et 34 ONG et partenaires afin de promouvoir des relations sûres et saines pour les enfants et les jeunes du Canada. Le but du réseau est de favoriser un changement socioculturel au Canada en réduisant le recours aux relations de pouvoir négatives et à l'agression dans les rapports interpersonnels. Cet objectif sera atteint en permettant aux ONG et aux gouvernements d'adapter et de diffuser des ressources fondées sur les résultats de la recherche pour favoriser une prise de conscience, changer les attitudes, évaluer l'intimidation, mettre en œuvre des stratégies fondées sur des données probantes, et élaborer des politiques visant à promouvoir et à soutenir ces activités au sein de chaque collectivité canadienne.

Le savoir-faire des ONG, des ministères et des divers champs de recherche sera intégré et maillé dans un réseau multidisciplinaire. Les chercheurs collaboreront avec les ONG, les gouvernements et d'autres partenaires pour échanger et appliquer les connaissances à des fins de formation, d'évaluation, d'intervention et d'élaboration de politiques dans la lutte contre l'intimidation. En tant que partenaires du réseau, les ONG et les ministères représentent des vecteurs de diffusion des connaissances à la grandeur du Canada. Grâce à ces partenariats, les résultats d'une compréhension et d'une pratique améliorées auront pour effet d'accroître le capital social, de promouvoir la santé mentale et physique, les relations interpersonnelles saines, la participation à l'école, et la prévention de la criminalité.

L'INITIATIVE NATIONALE POUR LE SOIN DES PERSONNES ÂGÉES

Les personnes âgées (les adultes qui ont 65 ans ou plus) représentent le groupe de population dont la croissance est la plus rapide au Canada. On s'attend à ce que leur nombre atteigne 6,7 millions d'ici 2021, et 9,2 millions d'ici 2041, ce qui signifie que près d'un Canadien sur quatre sera alors une personne âgée. La croissance la plus rapide est parmi le groupe des personnes âgées de 85 ans et plus.

Cette évolution démographique imminente pose de nombreux défis au Canada dont une pénurie de médecins spécialisés dans les soins gériatriques et d'étudiants qui s'inscrivent dans ces disciplines. Les programmes d'enseignement en médecine, en soins infirmiers et en travail social n'offrent parfois pas une formation de base en soins gériatriques et, lorsque celle-ci est offerte, elle tend à être plutôt sommaire. En vieillissant, les personnes ont tendance à éprouver des problèmes de santé et des difficultés sur le plan social qui sont plus compliqués et qui nécessitent des soins plus complexes souvent mieux prodigués par des équipes interdisciplinaires.

L'Initiative nationale pour le soin des personnes âgées (INSPA) regroupe des chercheurs et des praticiens des domaines de la médecine, des soins infirmiers ou du travail social qui se spécialisent dans les soins aux personnes âgées. Le réseau vise à influencer sur les soins fournis aux personnes âgées au Canada en :

- favorisant le transfert des connaissances sur les meilleures pratiques dans le domaine des soins aux personnes âgées;
- encourageant les étudiants à se spécialiser dans les soins aux personnes âgées;
- améliorant les compétences actuelles des praticiens dans le domaine des soins aux personnes âgées;
- attirant l'attention des autres praticiens sur l'importance des soins aux personnes âgées;
- contribuant au développement de politiques relatives aux personnes âgées du Canada.

L'INSPA mettra en contact les chercheurs universitaires et les praticiens dans les domaines de la médecine, des soins infirmiers et du travail social au sein de la collectivité pour aider à établir des pratiques (ou à améliorer celles qui existent déjà) en matière de soins aux personnes âgées au Canada. Il aidera également à élaborer des initiatives d'enseignement (ou à améliorer celles qui existent déjà) en vue d'introduire un programme gériatrique de base dans les cours obligatoires de médecine, de soins infirmiers et de travail social, et à offrir des programmes de formation dans les spécialisations en gériatrie.

LE RÉSEAU CANADIEN DE RECHERCHE EN DESIGN

Essentiel à la productivité, à l'innovation et à la durabilité, le design constitue un avantage concurrentiel important au 21^e siècle. Présent dans tous les domaines de la construction et de la fabrication, le design fondé sur la recherche est un moteur essentiel de la croissance économique à long terme et de l'avancement social.

Le Réseau canadien de recherche en design (RCRD) rassemble plus de 100 chercheurs de tout le pays et des partenaires privés et publics pour améliorer le design canadien par la recherche, le rayonnement et la collaboration. Son but est d'encourager et de réaliser une recherche de calibre international autour de thèmes comme la durabilité, les technologies de conception d'avant garde, la fabrication numérique, la visualisation et la simulation en matière de conception et les technologies interactives. Le réseau multidisciplinaire comprend des disciplines clés comme l'architecture, l'architecture paysagiste, l'ingénierie, le design urbain, l'aménagement, le design industriel, la conception d'interactions, l'informatique et le dialogue personne machine.

Les objectifs du réseau sont de :

- renforcer le potentiel industriel canadien grâce à l'introduction de nouveaux outils pour la visualisation et la fabrication;
- offrir une plate-forme pour l'échange d'idées, de savoir faire, de pratiques exemplaires, de matériels, de logiciels, de personnel et de chercheurs;
- permettre d'augmenter le nombre d'étudiants aux cycles supérieurs, de professeurs et d'autre personnel hautement qualifié dans le domaine du design;
- veiller à ce que le savoir-faire en matière de design reste au Canada en créant un cadre stimulant et gratifiant et en offrant des débouchés dans le domaine du design;
- faciliter le rayonnement dans le monde grâce à des initiatives internationales en matière de design.

ANNEXE I – Critères de sélection et d'évaluation du programme des RCE

Critères du Programme

Pour garantir la réalisation des objectifs du programme, les propositions sont évaluées à la lumière des cinq critères ci dessous. **Il faut dépasser le seuil d'excellence de chaque critère.** Voici ces cinq ainsi que leurs descriptions :

1) Résultats attendus – amélioration du bien être social, culturel et économique, et/ou de la santé

Les candidats doivent indiquer les résultats attendus. La plus value ou l'impact du réseau peut se situer à l'un ou plusieurs des niveaux suivants :

- Probabilité que de nouveaux produits, processus ou services découlant de la recherche universitaire puissent être commercialisés par des sociétés actives au Canada, et qu'ils renforcent la base industrielle canadienne, améliorent la productivité, et contribuent à la croissance économique à long terme et aux avantages sociaux;
- Perspectives d'innovation sur le plan social et/ou en matière de santé découlant des connaissances issues de la recherche universitaire et de la mise en œuvre d'une politique publique efficace par la collaboration avec le secteur public;
- Collaboration efficace avec les secteurs public et privé en matière de technologie, de développement des marchés et d'élaboration de la politique publique;
- Impact réel ou potentiel sur les capacités et les pratiques des partenaires en matière de sciences et de technologie, et sur les plans social et/ou de la santé.

Il existe une autre façon de transférer les connaissances aux groupes d'utilisateurs. Les responsables de la politique publique font appel à l'expertise de réseaux de chercheurs qui ont étudié différentes questions d'intérêt scientifique, intellectuel, social, économique et/ou culturel dans des domaines d'importance stratégique pour le Canada. Les réseaux d'experts ou bien apportent des idées et des analyses au processus d'élaboration des politiques, ou bien élaborent de façon proactive de nouveaux programmes de politique. Une autre importante façon dont les connaissances sont diffusées est par la formation que les hautes études offrent à l'industrie.

Les connaissances transférées devraient :

- Répondre aux besoins des responsables des politiques
- Être internalisées par les responsables des politiques, guider leurs actions dans le processus d'élaboration des politiques;
- Être appliquées non seulement par les responsables des politiques qui les ont demandées, mais aussi par les intervenants dans la sphère de politique pertinente.

Le Programme des NI-RCE appuie les activités de réseautage parmi les chercheurs dont le travail vise, en bout de ligne, à améliorer le bien être des Canadiens sur les plans social, de la santé et/ou économique.

2) Excellence et contributions des chercheurs

- Réalisations des chercheurs;
- Expérience de la recherche collaborative;
- Expérience de la formation des chercheurs de demain;
- Expérience de la gestion des subventions, capacité d'établir et de maintenir une solide structure de gestion qui assurera l'intégration efficace des membres de l'équipe;
- Leadership et compétences nécessaires pour gérer un programme complexe, multidisciplinaire et multi établissements.

3) Établissement de partenariats

Un des éléments clés du Programme des NI-RCE est la diffusion et le rayonnement. Pour que le projet soit fructueux, il est vital de faire mieux connaître, de façon proactive, le réseau, de susciter l'intérêt et, en définitive, d'obtenir la participation au réseau du milieu universitaire, du secteur des affaires, du gouvernement, d'autres organisations et des communautés.

- Liens efficaces en matière de recherche et de développement technologique entre les établissements d'enseignement, les organismes fédéraux et provinciaux, les participants du secteur privé, les autres organisations et les communautés;
- Promotion de l'établissement de liens avec les communautés réceptrices appropriées;
- Approches multidisciplinaires et multisectorielles des activités de réseautage;
- Indications qu'un effort a été fait pour inclure tous les groupes convenablement qualifiés;
- Optimisation des ressources par le partage d'équipements et d'installations de recherche, de bases de données et de personnel;
- Existence, nature et ampleur des contributions du secteur privé et des organismes fédéraux et provinciaux, et perspectives d'engagements accrus à mesure que le travail avance.

4) Stratégie de transfert de connaissances et/ou de technologie vers les communautés réceptrices (Stratégie de TC et/ou de TT)

Un des principaux objectifs du Programme des NI-RCE est de répondre aux besoins des communautés de récepteurs et de partenaires, ainsi que du milieu universitaire. Les chercheurs sont encouragés à créer des applications pratiques pour leur recherche. Cela est crucial pour améliorer les compétences en matière de transfert de connaissances et/ou de technologie parmi les universitaires et les professionnels afin de favoriser la prise de décision fondée sur la recherche et les données probantes.

Par conséquent, le Programme des NI-RCE devrait former les chercheurs et les étudiants au transfert des connaissances vers les communautés réceptrices, les sensibiliser au domaine du transfert des connaissances dans le but de renforcer la capacité.

Les membres du réseau :

- Détermineront les conclusions de recherche appropriées et engageront les chercheurs concernés à appuyer le transfert de connaissances et/ou de technologie;
- Mettront en œuvre un programme efficace de transfert de connaissances et/ou de technologie, y compris des moyens d'engager les communautés réceptrices.

La formation de PHQ par des activités multidisciplinaires et partenariales est une importante composante de la stratégie de TC et/ou de TT :

- Capacité d'encourager les jeunes chercheurs à transférer aux communautés réceptrices les connaissances qu'ils ont acquises dans les domaines et les technologies critiques pour la productivité canadienne, la croissance économique, la politique publique et la qualité de vie;
- Formation des chercheurs au travail avec des partenaires;
- Développement des qualités d'entrepreneur du PHQ;
- Stratégies de formation qui favorisent des approches de recherche multidisciplinaires et multisectorielles et encouragent les stagiaires à considérer les implications économiques, sociales et éthiques de leur travail.

5) Gestion du réseau

Chaque réseau doit posséder une structure organisationnelle appropriée pour la gestion des fonctions d'affaires d'un programme multidisciplinaire et multi établissements complexe. Ces éléments doivent inclure :

- Un leadership efficace et une connaissance experte des fonctions de gestion d'entreprise, en ce qui concerne particulièrement la gestion et le partenariat;
- Une structure garantissant que les décisions appropriées en matière de politique et de finances sont prises et mises en œuvre;
- Des stratégies de communication interne et externe efficaces;
- Des mécanismes de budgétisation efficaces.

ANNEXE II – Mandat du Comité de sélection des RCE

Le Comité de sélection remplit les fonctions suivantes:

- Examen des demandes complètes;
- Rédaction de rapports d'évaluation;
- Transmission au Comité directeur des RCE de la liste de réseaux dont on recommande le financement.

ANNEXE III – Composition du Comité de sélection des RCE

Président :

Camille Limoges, consultant, Outremont (QC) Canada

Membres :

Jacques Albert, Carleton University (ON) Canada

Lajos Balogh, Roswell Park Cancer Institute, NY, USA

Janine Brodie, University of Alberta (AB), Canada

Katy Campbell, University of Alberta (AB) Canada

Margaret Coopey, Agency for Health Care Research and Quality, MD, USA

David Castle, University of Guelph (ON), Canada

Eric Fong, University of Toronto (ON) Canada

Michael Geist, University of Ottawa (ON) Canada

G. Sarwar Gilani, Health Canada (ON), Canada

Claude Hillaire-Marcel, UQAM (QC). Canada

Gordon Huang, University of Regina (MB), Canada

Diane Ingraham, Cape Breton University (NE), Canada

Penny Jennett, University of Calgary (AB), Canada

Natacha Joubert, Health Canada (ON), Canada

Ahmed Koubaa, UQAT (QC), Canada

Janet E. McElhaney, University of British Columbia (CB), Canada

John McHugh, Dalhousie University (NE), Canada

Ellen Moss, UQAM (QC), Canada

Edward J. Mullen, Columbia University, NY, USA

Kenneth W. Neale, Université de Sherbrooke (QC), Canada

Brigitte Schroeder, Université de Montréal (QC), Canada

ANNEXE IV – Note biographique du président du Comité de sélection des RCE

Comité de sélection du concours de 2005 – Nouvelle initiative de Réseaux de centres d'excellence

Camille Limoges (président)

Monsieur Camille Limoges a récemment pris sa retraite à titre de sous-ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec. Au cours de ses trente années de carrière en tant qu'universitaire et fonctionnaire, M. Limoges a laissé son empreinte sur le domaine de la recherche en sciences et en technologie. Chef de file renommé au Québec dans le domaine de l'histoire des sciences et de la technologie, il a fondé l'Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences de l'Université de Montréal en 1973. Dix ans plus tard, il devenait le sous-ministre du tout nouveau ministère de la Science et de la Technologie du Québec. En 1987, il a repris sa carrière universitaire, cette fois à l'Université du Québec à Montréal, où il s'est intégré à une équipe interuniversitaire, soit le Centre de recherche en évaluation sociale des technologies. Par la suite, il a fondé puis dirigé le Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie. Il a en outre été président de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) de 1989 à 1990. En 1997, il est devenu président du Conseil de la science et de la technologie (CST) et en 2000, il a été nommé sous-ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie. M. Limoges a obtenu son doctorat de la Sorbonne en 1968.